



Catherine Vercueil
IA-IPR d'histoire géographie



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Enseignement moral et civique Présentation

Premier trimestre 2015

L'EMC dans le cadre de la Refondation de l'École

Textes de références

- Avis relatif à l'introduction d'un enseignement moral et civique à l'école, de l'Assemblée plénière de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) du 24 octobre 2013, publié au JORF n°0266 du 16 novembre 2013
- Rapport de la mission sur l'enseignement de la morale laïque, remis le lundi 22 avril 2013
- Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
- Arrêté du 12 juin 2015 paru dans le BO spécial n°6 du 25 juin 2015.

L'EMC
constitue "la
colonne
vertébrale" du
PARCOURS
CITOYEN:



Finalité de l'EMC

« Permettre la construction d'une **culture morale et civique** : c'est un enseignement dont l'ambition est de donner du sens à certaines de nos expériences, d'en comprendre les enjeux et les comparer à l'expérience d'autrui ».

Pierre Kahn, Professeur des Universités en sciences de l'éducation à l'Université de Caen Basse Normandie et coordinateur du groupe d'experts en charge du programme d'EMC auprès du Conseil supérieur des programmes

Contexte de l'émergence de l'EMC

- Un contexte sociétal de perte croissante de repères et de valeurs, un malaise qui se généralise dans une situation de difficultés économiques qui perdurent, perte de confiance.
- Instruction civique /éducation civique, ECJS mal-aimées, malmenées et parfois négligées.
- Une actualité douloureuse du début d'année 2015 et depuis le 13 novembre...

Quels élèves concernés par l'EMC ?

L'EMC se substitue aux enseignements

- ✓ d'instruction civique et morale (primaire, 2008),
- ✓ d'éducation civique (collège),
- ✓ d'ECJS (Seconde pro et GT),
- ✓ à portée civique du programme HG en STMG et ST2S,
- ✓ d'éducation civique au lycée.

L'EMC est mise en place en classe de terminale des séries STI2D, STL et STD2A et en classe de CAP et baccalauréat professionnel

EMC : 4 principes du « vivre ensemble » à retenir et 3 catégories de valeurs à transmettre

• Des principes :

1. **Principe d'autonomie** : penser et à agir par soi-même et avec les autres et pouvoir répondre de ses pensées et de ses choix.
2. **Principe de discipline** : comprendre le bien-fondé des règles régissant les comportements individuels et collectifs, à y obéir et à agir conformément à elles.
3. **Principe de la coexistence des libertés** : reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie.
4. **Principe de la communauté des citoyens** : construire du lien social et politique.

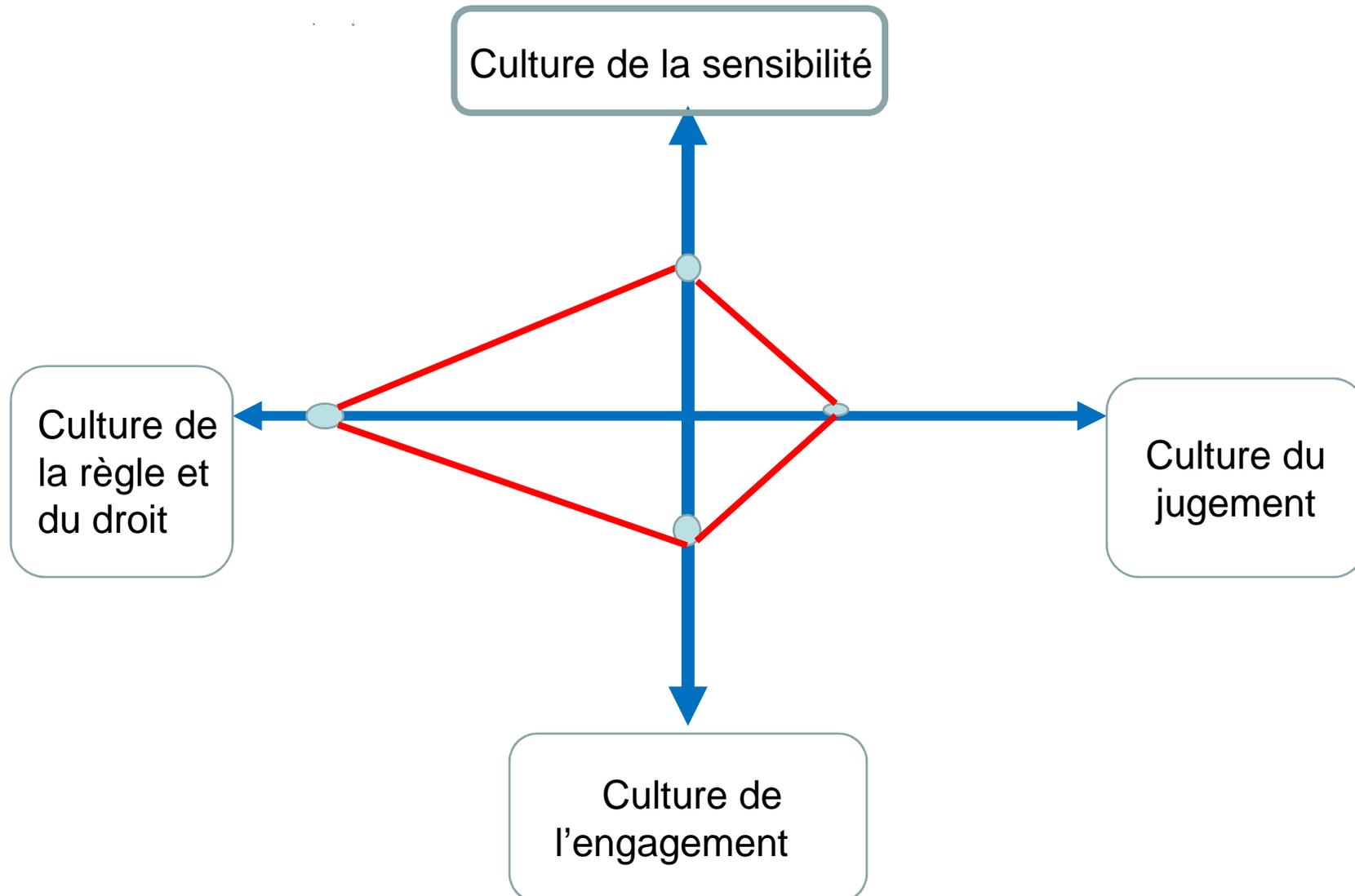
3 catégories de valeurs à transmettre :

- **La liberté** de conscience, d'expression et de choix du sens que chacun donne à sa vie ; l'ouverture aux autres et la **tolérance** réciproque.
- le respect des droits et de la loi, l'égalité, l'équité, la solidarité, la coopération, le sens de l'intérêt général et de la participation à la vie démocratique.
- La troisième catégorie ressortit aux conditions morales et civiques sans lesquelles les apprentissages scolaires ne sauraient avoir de dimension émancipatrice : le goût du dialogue et de la confrontation des idées, le développement de l'esprit critique, l'intérêt porté à la recherche de la vérité.

Architecture de tous les programmes d'EMC

- **4 dimensions de la culture morale et civique qui servent d'axes structurants pour les cycles 2, 3 et 4 :**
 - **Culture de la sensibilité** (dimension sensible) : « soi et les autres »
 - **Culture de la règle et du droit** (dimension normative) : « des principes pour vivre avec les autres »
 - **Culture du jugement** (dimension cognitive) : « penser par soi-même et avec les autres »
 - **Culture de l'engagement** (dimension pratique) : « agir individuellement et collectivement ».

Un savant équilibre à trouver



Cycles 2, 3 et 4 :

- Un enseignement à répartir sur l'ensemble de chaque cycle en :
 - articulant les quatre dimensions de la culture morale et civique de façon équilibrée
 - en s'appuyant sur les dispositifs existants (projets, partenariats..)
 - en travaillant en équipe pour établir un enseignement progressif et cohérent pour les élèves.

Des objectifs de formation bien identifiés pour chacune des dimensions

- **Culture de la sensibilité**
- « il n'y a pas de conscience morale qui ne s'émeuve, ne s'enthousiasme ou ne s'indigne ».
- 1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
- 2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.
- 3. Se sentir membre d'une collectivité.

- **Culture de la règle et du droit : « faire comprendre comment, au sein d'une société démocratique, des valeurs communes trouvent force d'application dans des règles communes »**
- **1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.**
- **2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.**

- Culture du jugement :
- « comprendre et discuter les choix moraux que chacun rencontre dans sa vie ».
- **1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.**
- **2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.**

- Culture de l'engagement

: « L'école doit permettre aux élèves à devenir acteurs de leurs choix, et à participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres »

- **1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.**
- **2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.**

Prendre en compte une progressivité d'apprentissage

- **Exemple : La sensibilité – objectif 3 se sentir membre d'une collectivité : 3a**

cycles	Connaissances capacités attitudes	Objets d'enseignement	Exemple de pratique en classe
Cycle 2	Identifier les symboles de la République présents dans l'école	Connaître les valeurs et reconnaître les symboles de la république française : drapeau, hymne national, monuments, fête nationale	Chanter en comprenant le contexte de leur écriture quelques couplets de la Marseillaise
Cycle 3	Comprendre le sens des symboles de la République	Valeurs et symboles de la République française et de l'Union européenne	Différentes interprétations de la Marseillaise Représentations artistiques des symboles de la République
Cycle 4	Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne	Citoyenneté française et citoyenneté européenne : principes, valeurs, symboles	

Au lycée : « Inscrit dans la continuité de l'enseignement dispensé à l'école primaire et au collège, l'EMC embrasse les quatre dimensions de ce que doit être une culture morale et civique ».

Quatre compétences :

- identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ;
- mobiliser les connaissances exigibles ;
- développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique ;
- s'impliquer dans le travail en équipe.

Des thématiques :

LGT	Classes préparant au CAP
Seconde : - « la personne et l'Etat de droit » - « Egalité et discrimination »	-« la personne et l'Etat de droit » -« Egalité et discrimination »
Première : - « Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne » -« Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information »	- « Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne » - « Pluralisme des croyances et laïcité »
-« Pluralisme des croyances et laïcité » - « Biologie, éthique, société et environnement	

Des principes de mise en œuvre :

1. EMC repose sur 3 modes complémentaires : savoirs, valeurs, pratiques.

- - les **valeurs** : développement de dispositions pour devenir des acteurs responsables : dignité de la personne, liberté, égalité, fraternité, laïcité, solidarité, esprit justice et refus discriminations.
- - les **savoirs** : il faut des connaissances pour éclairer les choix, identifier les implications morales et civiques de nos choix et de nos actes.
- - les **pratiques** : pour une disposition à agir individuellement et collectivement. Mettre les élèves en situation d'éprouver le sens de ces valeurs.

Des principes de mise en œuvre (suite)

2. Privilégier des situations pédagogiques et éducatives où les valeurs à transmettre sont activement impliquées :

discussion, argumentation, projets communs, travaux interdisciplinaires, coopération.

3. Articulation de tous les enseignements, de tous les degrés

: un enseignement qui mobilise toutes les disciplines, et qui nécessite de penser une progression en combinant contenus enseignés et démocratie à l'école.

4. Evaluation : cet enseignement fait l'objet d'une évaluation qui porte sur des connaissances et des compétences mises en œuvre dans des activités personnelles ou collectives et non sur le comportement de l'élève.

« Morale, solidarité, responsabilité ne peuvent être dictées *in abstracto* ; on ne peut pas les faire ingurgiter à des esprits comme on gave les oies par un entonnoir; je pense qu'elles doivent être induites par le mode de pensée et par l'expérience vécue ».

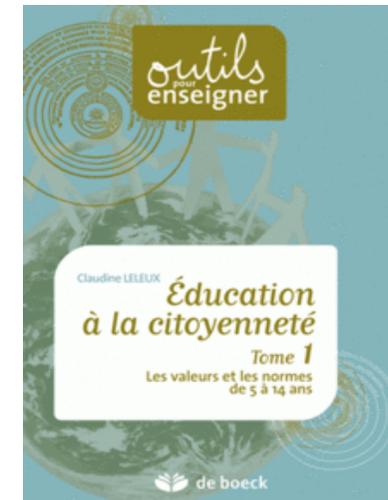
Edgar Morin, *Enseigner à vivre, manifeste pour changer l'éducation*, Actes Sud/Playbac, 2014, p.90.

Des méthodes pédagogiques actives toujours à privilégier

- Des méthodes pour développer la réflexion des élèves (s'exprimer, argumenter, justifier un point de vue devant un groupe) : discussion (débat) à Visées Démocratique et Philosophique (DVDP), débat réglé et/ou argumenté, dilemmes moraux.
- Des méthodes pour coopérer, agir ensemble : tâches complexes, projets, travail avec partenariat.
- Des méthodes pour faire vivre les règles et les valeurs : les conseils d'élèves...
- Des pratiques interdisciplinaires : projet de vie scolaire, travaux personnels encadrés (TPE) (qui offre l'occasion d'activités interdisciplinaires sur des questions morales et civiques).

Quelques ressources

Des ouvrages de Claudine Leleux :



Éducation à la citoyenneté –
Tome 1 : Les valeurs et les normes de 5 à 14 ans

Tome 2 : les droits et les devoirs de 5 à 14 ans

Tome 3 : la coopération et la participation de 5 à 14 ans

Claudine Leleux

Collection : Outils pour enseigner

Editeur : De Boeck



N° 510 Des tâches complexes pour apprendre
 Coordonné par Sylvie Grau et Anne-Marie Sanchez
 janvier 2014

N°401 - Débattre en classe
 Coordonné par Héléne Eveleigh et Michel Tozzi
 février 2002



N° 505 Mieux apprendre par la coopération
 coordonné par Sylvain Connac et Stéphanie Fontdecaba

N° 513 quelle éducation laïque à la morale ?
 mai 2014
 Coordonné par Elisabeth Bussienne et Michel Tozzi





11 janvier 2015, Paris, place de la république.
L'image, postée au départ par son auteur, a été
réalisée par Martin Argyroglo, un photographe
indépendant membre de l'agence Divergence
Images

« Il faut comprendre que toute décision est pari, ce qui au lieu de donner une certitude illusoire donne de la vigilance.

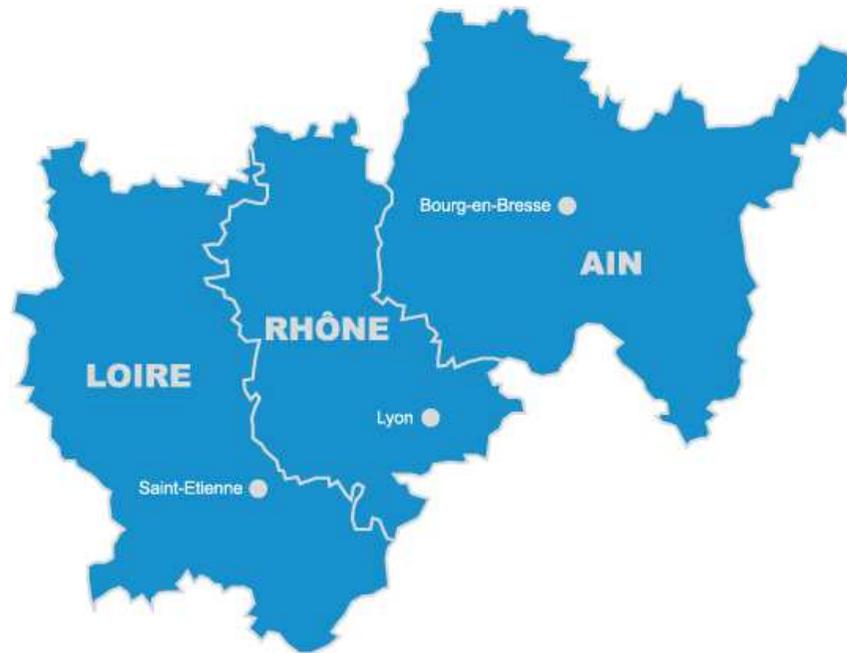
Il faut apprendre à naviguer dans un océan d'incertitudes à travers des archipels de certitude.

Il faut enseigner des principes de stratégie, qui permettent d'affronter les aléas, l'inattendu et l'incertain, et de modifier leur développement, en vertu des informations acquises en cours de route.

On n'élimine pas l'incertitude, on négocie avec elle. »

Edgar Morin, *Enseigner à vivre, manifeste pour changer l'éducation*, Actes Sud/Playbac, 2014, p.37.

L'ACADEMIE DE LYON



ACADEMIE DE LYON

Rectorat
92 rue de Marseille BP 7227
69354 Lyon CEDEX 07
T 04 72 80 60 60
F 04 78 58 54 78

WWW.AC-LYON.FR